



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent de la condition féminine

TÉMOIGNAGES

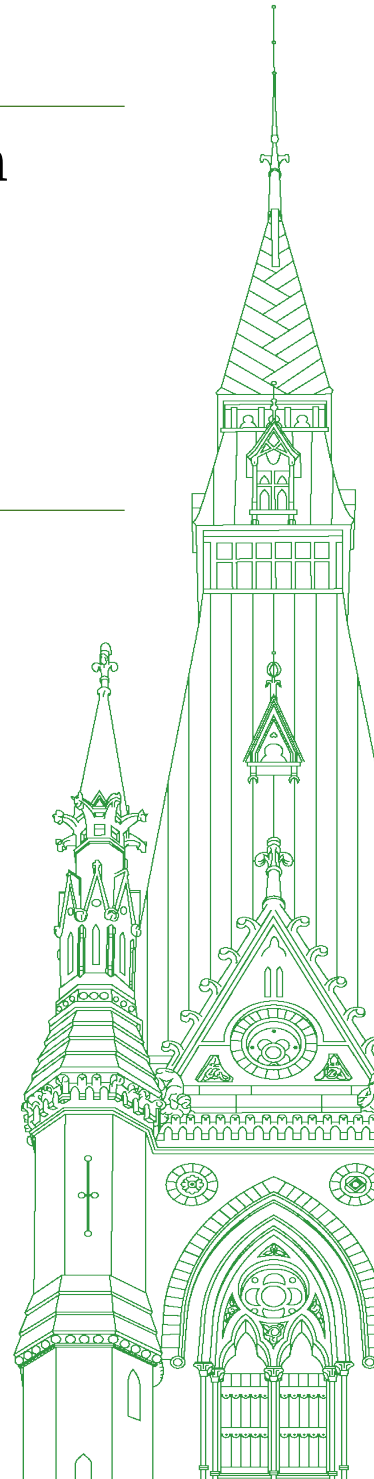
**NUMÉRO 003**

**PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY**

Le mardi 3 novembre 2020

---

Présidente : Mme Marilyn Gladu





## Comité permanent de la condition féminine

Le mardi 3 novembre 2020

• (1100)

[Traduction]

**La présidente (Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC)):** Bonjour. La séance est ouverte. Je vous souhaite la bienvenue à cette troisième réunion du Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes. La réunion d'aujourd'hui se tient selon le format hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 23 septembre. La séance sera diffusée sur le site Web de la Chambre des communes. La diffusion Web montrera toujours la personne qui parle, plutôt que l'ensemble du Comité.

En ce qui a trait aux interventions, la greffière et moi ferons de notre mieux pour maintenir une liste unifiée, sans égard à la méthode de participation à la réunion, de façon virtuelle ou en personne.

Aujourd'hui, le Comité se réunit pour étudier les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les femmes. Je vais faire quelques commentaires pour le bien des nouveaux témoins.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Lorsque je vous aurai nommé et que vous serez prêts à parler, vous pourrez appuyer sur l'icône du microphone pour l'activer. L'interprétation dans le cadre de cette vidéoconférence fonctionnera de façon assez semblable à l'interprétation durant une réunion régulière du Comité. Vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le signal du parquet, le signal en anglais ou le signal en français. Lorsque vous parlez, veuillez vous exprimer lentement et clairement. Lorsque vous n'avez pas la parole, votre microphone devrait être éteint.

La première partie de la réunion durera une heure et la deuxième, 30 minutes. Nous poursuivrons ensuite la réunion à huis clos et nous devrons utiliser l'autre lien Zoom pour ce faire. Cela nous prendra quelques minutes.

Sans plus tarder, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins qui lanceront notre discussion. Nous recevons aujourd'hui Penny Wise, qui est présidente de 3M Canada; Kevin McCreadie, chef de la direction et chef des investissements pour AGF Management Limited; et Leah Nord, directrice principale, Stratégies en matière d'effectifs et croissance inclusive de la Chambre de commerce du Canada. Nous recevons également Vicky Smallman, directrice nationale, Droits de la personne, pour le Congrès du travail du Canada. Nous allons commencer avec Mme Wise.

**M. Kevin McCreadie (chef de la direction et chef des investissements, AGF Management Limited):** En fait, madame la présidente, c'est moi qui vais commencer ce matin.

**Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.):** Madame la présidente, excusez-moi de vous interrompre, mais j'entends beaucoup d'écho dans Zoom.

**La présidente:** Est-ce que les techniciens peuvent s'occuper de cela?

Allez-y, monsieur McCreadie.

**M. Kevin McCreadie:** Merci, madame la présidente, mesdames les vice-présidentes, et mesdames et monsieur les membres du Comité. Je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui. Je suis le chef de la direction et chef des investissements d'AGF Management Limited, et le coprésident du conseil pour la promotion des femmes de la Chambre de commerce du Canada. Se joignent à moi Penny Wise, vice-présidente du conseil et présidente de 3M Canada, et Leah Nord, de la Chambre de commerce du Canada.

La Chambre de commerce du Canada est la voix des entreprises canadiennes. Nous représentons 200 000 entreprises, petites et grandes, dans tous les secteurs. Notre réseau est composé de 450 chambres de commerce, de plus de 400 membres corporatifs et de plus de 400 associations. Plus tôt cette année, la Chambre de commerce du Canada a lancé sa campagne de croissance inclusive, qui comprend le conseil pour la promotion des femmes, composé de dirigeants — hommes et femmes — de diverses régions et de divers secteurs, y compris le réseau de chambres de commerce.

Au printemps, lorsque la pandémie a frappé, nous avons dû rapidement recentrer les efforts du conseil, alors que nous avons constaté les effets disproportionnés de la pandémie sur les femmes. Les confinements à l'échelle nationale au mois de mars ont eu un effet immédiat et drastique sur les secteurs dominés par les femmes, notamment ceux de la vente au détail, des organisations à but non lucratif, des services de salon, etc. Puisque les écoles et les services de garde ont fermé, les femmes qui travaillaient de la maison devaient en même temps s'occuper des enfants, en plus souvent d'avoir à s'occuper des membres de la famille en établissement de soins de longue durée, et de s'acquitter de toutes les autres responsabilités familiales et domestiques. Les conséquences négatives sur leur participation au marché du travail et leur santé mentale sont bien documentées.

Les dernières données de l'Enquête sur la population active montrent des progrès importants, mais ces chiffres iront dans tous les sens au cours des mois hivernaux, alors que nous passerons à travers la deuxième et la troisième vagues et d'autres événements.

Tout au long de la crise, nous avons utilisé le mot « urgence » dans de nombreux programmes, comme la Subvention salariale d'urgence, la Prestation canadienne d'urgence et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Nous sommes ici aujourd'hui pour souligner l'urgence d'agir pour les femmes sur le marché du travail.

Il faut que les femmes puissent continuer à travailler. Nous sommes ici non seulement pour parler de l'urgence de la situation, mais aussi pour proposer des solutions. Le conseil pour la promotion des femmes présente cinq recommandations clés à l'intention du gouvernement fédéral que vous — les membres du Comité et vos collègues au Parlement — devez mettre en œuvre pour aider les femmes à passer à travers la deuxième vague de la pandémie de COVID-19.

• (1105)

**Mme Gudie Hutchings (Long Range Mountains, Lib.):** Excusez-moi, madame la présidente. On entend des bruits lorsque le témoin parle. Je crois que c'est de votre côté.

**La présidente:** Oui, l'équipe technique essaie de régler le problème pendant que nous continuons.

Allez-y, monsieur McCreadie.

**M. Kevin McCreadie:** Ces recommandations visent les domaines de la garde d'enfants et des écoles, et ont pour objectif de favoriser le relèvement des compétences, le recyclage professionnel et les pivots de carrière pour les femmes.

Je vais demander à ma collègue, Mme Wise, de vous présenter les recommandations en détail.

**Mme Penny Wise (présidente, 3M Canada):** Merci, monsieur McCreadie.

Mesdames et monsieur les membres du Comité, bonjour.

Le conseil a émis cinq recommandations à la mi-août avant le début de l'année scolaire. Nous en avons ajouté cinq autres avant le discours du Trône, afin de présenter des idées aux fins de la reprise.

Cette semaine, nous sommes revenus à nos cinq recommandations d'origine en raison de l'urgence de la situation, comme l'a fait valoir M. McCreadie. Les femmes ont besoin de soutien. Pour que les femmes puissent continuer de travailler, il faut que les enfants soient à l'école et à la garderie. Alors que nous accueillons favorablement les annonces du gouvernement fédéral au sujet du leadership national et des investissements prolongés en matière de garde d'enfants, nous avons besoin de mesures immédiates pour maintenir la capacité à cet égard.

Il faut mettre sur pied sans attendre un groupe de travail inclusif qui se centrera sur la garde d'enfants tout au long de la crise. Le groupe de travail peut prendre des décisions fondées sur les données et axées sur les parents quant aux destinataires du financement — que ce soient les provinces, les territoires, les fournisseurs de services ou les parents — et à la forme qu'il doit prendre. Ceux qui recevront des fonds devront aussi rendre des comptes.

À titre d'exemple concret, plus tôt cette semaine, lors de l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce du Canada, nous avons adopté une résolution visant un crédit de garde d'enfants pour les petites et moyennes entreprises. Nous recommandons ainsi au gouvernement du Canada de permettre aux propriétaires de sociétés privées sous contrôle canadien qui reçoivent des revenus en dividendes non admissibles de réclamer des frais de garde d'enfants et de transférer les dépenses en matière de garde d'enfants vers le parent dont le salaire est le plus élevé.

Nous demandons aussi au gouvernement fédéral de continuer de miser sur les transferts pour la relance sécuritaire afin de veiller à ce que les écoles et les garderies demeurent ouvertes tout au long de la deuxième vague au pays. Nous demandons au gouvernement

de travailler avec les provinces, les territoires et les intervenants en vue d'assurer un dépistage et des résultats rapides, et d'utiliser d'autres technologies, notamment pour assurer une recherche efficace des contacts.

Notre troisième recommandation relative à la garde d'enfants — qui vise également à aider les femmes propriétaires d'entreprises et les femmes d'affaires — vise à élargir l'admissibilité à la Subvention salariale d'urgence afin qu'elle comprenne l'embauche d'une aide familiale à la maison pour permettre aux femmes propriétaires d'entreprises de retourner au travail. Ces femmes indiquent encore qu'il s'agit de leur principal défi.

Le gouvernement pourrait prendre des mesures faciles, pratiques et très utiles immédiatement.

De plus, nous avons demandé au gouvernement fédéral de suivre et de ventiler les données relatives au financement et aux programmes offerts aux entreprises de la même manière qu'il l'a fait pour les particuliers, en se centrant de manière précise sur les femmes propriétaires d'entreprises et les femmes d'affaires. Nous recommandons au gouvernement de poser des questions au sujet du ratio et du taux d'acceptation des demandes de même que du moment où les fonds sont octroyés, et d'adapter l'admissibilité, le financement et les programmes en conséquence. Nous recommandons au gouvernement de tenir de vastes consultations à ce sujet.

Notre dernière recommandation — et j'espère que nous pourrions en parler plus longuement au cours de la période des questions — vise à consacrer une partie des fonds de rétablissement à l'amélioration des compétences et au recyclage professionnel des femmes, en veillant à tenir compte des Noirs, des Autochtones et des personnes de couleur et en reconnaissant qu'il s'agit d'une mesure importante qu'il faut mettre en œuvre immédiatement.

Merci.

• (1110)

**La présidente:** C'est très bien.

Je comprends que nous avons toujours des problèmes techniques. La greffière m'a avisée que nous devons suspendre la séance un instant.

Madame la greffière, pouvez-vous me dire si les participants doivent rester branchés pendant que nous réglons le problème?

**La greffière du comité (Mme Stephanie Bond):** Oui, vous n'avez qu'à attendre. Nous allons travailler de notre côté. Nous allons suspendre la séance et revenir très bientôt.

• (1110)

(Pause)

• (1110)

**La présidente:** [Difficultés techniques]

Est-ce que Mme Nord de la Chambre de commerce veut prendre la parole?

**Mme Leah Nord (directrice principale, Stratégies en matière d'effectifs et croissance inclusive, Chambre de commerce du Canada):** Non, merci. Pas pour le moment.

**La présidente:** D'accord. Nous allons passer à Mme Smallman du Congrès du travail du Canada.

Vous disposez de cinq minutes.

**Mme Vicky Smallman (directrice nationale, Droits de la personne, Congrès du travail du Canada):** Je vous remercie de m'avoir invitée à prendre part à la discussion d'aujourd'hui.

Comme vous le savez, le Congrès du travail du Canada est la plus grande organisation de travailleurs du pays, et réunit des dizaines de syndicats nationaux et internationaux, de fédérations provinciales et territoriales du travail, de même que de conseils communautaires de travail qui représentent plus de trois millions de travailleurs dans l'ensemble du pays. Plus de la moitié de ces travailleurs sont des femmes, et bon nombre d'entre elles travaillent dans les secteurs les plus durement touchés par la pandémie, qui ont enfin été reconnus à titre de secteurs essentiels à la protection de la santé et du bien-être de nos collectivités.

Il est difficile d'exprimer en cinq minutes les diverses façons dont les femmes et leur travail ont été affectés par la pandémie de COVID-19. Vous avez entendu les autres témoins vous parler de l'impact disproportionné de la pandémie sur les femmes, qui ont perdu leur emploi ou ont dû réduire leurs heures de travail et leur revenu pour s'occuper de leurs enfants ou d'autres membres de leur famille, et des pressions qu'elles continueront de subir au cours des vagues subséquentes de la pandémie.

J'ajouterais que les femmes les plus durement touchées sont celles qui occupent un emploi précaire et celles qui doivent déjà faire face à la marginalisation et à la discrimination: les femmes noires et autochtones, les femmes de couleur, les femmes handicapées, les migrantes et les nouvelles arrivantes.

Alors que les femmes ont été frappées de plein fouet par ces pertes d'emplois, elles sont aussi aux premières lignes de cette pandémie, puisque c'est grâce à leur travail que les membres de nos collectivités sont en santé, en sécurité, nourris et soutenus. Le travail dans ces secteurs essentiels est souvent invisible, sous-évalué et non reconnu; il est associé à de mauvaises conditions de travail, à l'exposition à la violence et au harcèlement, de même qu'à d'autres risques en matière de santé et de sécurité; la sécurité d'emploi et l'accès aux avantages sociaux — y compris les congés de maladie — sont restreints.

La pandémie a fait remonter bon nombre de ces réalités à la surface et a entraîné des risques et des inégalités nouveaux ou accrus, comme le risque accru d'exposition à la COVID-19 pour les travailleurs qui sont principalement des femmes noires et autochtones, des femmes de couleur, des migrantes et des immigrantes récentes. Contrairement à d'autres pays, au Canada, les femmes représentent la majorité des cas de COVID-19 diagnostiqués, et un plus grand nombre de femmes que d'hommes sont décédées de la maladie.

Nous savons aussi que les femmes n'ont pas autant profité de la réouverture graduelle de l'économie que les hommes. Encore ici, les personnes les plus marginalisées sont les plus touchées. Les femmes se remettent sur pied plus lentement parce qu'elles font un travail non rémunéré en s'occupant de leurs enfants et des membres de leur famille. La pandémie a placé de nombreuses femmes dans une situation impossible, et quelque chose doit changer.

La participation des femmes à la population active a connu un recul de plus de 30 ans. Si nous n'éliminons pas les obstacles structurels profonds, la reprise après ce que l'on appelle la « récession au féminin » sera longue et pénible. Le caractère disproportionné de la responsabilité des femmes à l'égard des soins non rémunérés représente l'un des obstacles les plus importants. Le Comité a l'occasion de plaider pour une reprise économique qui tient compte du genre

et qui vise la reprise de la participation des femmes à la population active, la création d'emplois décents et la réduction des écarts salariaux entre les sexes, la réduction et la redistribution des soins non rémunérés, et la protection de notre filet de sécurité sociale contre les catastrophes. La reprise féministe se centrerait sur les besoins des personnes les plus touchées et veillerait à ce que personne ne soit laissé derrière.

Il nous faut un plan de création d'emplois qui investit dans les secteurs où travaillent les femmes et dans les services sur lesquels comptent les femmes et les familles. C'est l'économie des soins. Les soins sont au cœur de l'infrastructure sociale du Canada et sont un moteur économique. Les services publics de qualité et l'infrastructure sociale — comme la garde d'enfants, les soins aux aînés et d'autres services sociaux — donnent non seulement lieu à la création de bons emplois, mais favorisent aussi la participation à la population active de façon générale en réduisant le fardeau des soins non rémunérés.

Toutefois, des décennies de politiques budgétaires axées sur l'austérité et d'approches en matière de prestation des soins fondées sur le marché ont donné lieu à des écarts et des inégalités. Aujourd'hui plus que jamais, notre économie repose sur le travail non rémunéré des femmes, et aussi sur celui des travailleuses précaires à faible revenu, dont un nombre disproportionné sont racialisées. Le Canada doit adopter une solution centrée sur les soins pour son rétablissement. Nous ne pouvons pas trouver une solution de fortune à une crise qui dure depuis longtemps.

C'est pourquoi nous proposons, parmi d'autres investissements dans la garde d'enfants, les soins de santé et les soins de longue durée, la création d'une commission fédérale de l'économie des soins qui serait chargée de ce qui suit: étudier, concevoir et mettre en œuvre une stratégie de soins pour le Canada, de même qu'une vaste stratégie inclusive relative au marché du travail afin de créer des emplois équitables de grande qualité dans le domaine des soins; examiner le travail rémunéré et non rémunéré; et préparer une feuille de route pour répondre à la demande croissante en matière de soins, en plus de réduire et de redistribuer les soins non rémunérés donnés par les femmes en améliorant l'accès aux services de soins publics pour les enfants, les aînés et les personnes handicapées.

Il y a de nombreux autres points à aborder. J'espère que nous aurons l'occasion d'en parler pendant la période des questions.

Notre plan à nous pour aller de l'avant consiste à travailler ensemble, comme le veut notre campagne. C'est notre façon de faire. Cela signifie qu'il faut prendre soin les uns des autres. Les investissements publics dans les services, et non dans l'austérité, sont la clé d'une intervention robuste et d'un rétablissement qui nous permettra de retrouver notre bien-être collectif.

Merci.

• (1115)

**La présidente:** Très bien.

Nous allons passer à notre première série de questions. Chaque parti dispose de six minutes. Je vais essayer d'être délicate lorsque votre temps de parole s'achèvera, mais je tiens à avertir les témoins qu'il est possible que je mette fin abruptement à une conversation pour passer au prochain intervenant.

Notre première intervenante est Mme Sahota. Vous disposez de six minutes. Allez-y.

**Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC):** Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leurs présentations et de leur temps.

J'ai la même question pour Mme Wise, M. McCreadie et Mme Nord. Comme nous l'avons maintes fois entendu, les femmes ont été les plus durement touchées par la pandémie de la COVID-19, parce qu'elles travaillent dans des secteurs des services obligés de cesser leurs activités ou des lieux de travail qui ont été complètement fermés, ou parce qu'elles ont décidé de quitter le marché du travail pour s'occuper des enfants et des aînés. Seulement quelque 20 % de celles qui ont quitté le marché du travail prévoient d'y retourner; cette décision est surtout liée à la garde d'enfants.

Comment vos organismes se sont-ils adaptés à cette nouvelle réalité? Quelles mesures prenez-vous pour travailler avec celles qui ont dû partir pour être à la maison?

• (1120)

**Mme Penny Wise:** Nous avons tous traversé une période très difficile pendant la pandémie. Comme vous l'avez indiqué, elle a sans aucun doute touché de manière disproportionnée les femmes qui sont sur le marché du travail. Une bonne partie de l'effectif de 3M Canada est composée de femmes. J'en suis vraiment fière.

J'ai quelques commentaires à faire. Nous avons travaillé très fort pour assurer ce qu'on appelle la souplesse. Pour les personnes en télétravail, il s'agit de veiller à les aider à planifier leurs journées, pour qu'elles aient le temps de s'occuper des enfants, des aînés et de leur famille, pour qu'elles aient une charge de travail équilibrée et qu'il leur reste du temps pour elles-mêmes et pour leur famille. Nous y avons consacré beaucoup d'efforts. Nous fournissons du soutien supplémentaire en santé mentale et en conciliation travail-vie afin d'appuyer les employés le plus possible. J'ai aussi constaté, dans de nombreuses réunions, que bon nombre de collègues plus jeunes sont plus susceptibles de faire valoir leur point de vue plus fermement que leurs parents. Je pense que cela fait simplement partie de la réalité, dans l'économie en temps de pandémie.

Quant aux personnes qui ne pouvaient pas être en télétravail — nous avons des usines de fabrication à la grandeur du pays, encore une fois —, nous avons encouragé la souplesse. Nous veillons à aider les gens lorsqu'ils doivent rester à la maison avec leurs enfants, et lorsqu'ils peuvent venir au bureau, nous offrons des quarts de travail flexibles, ce qui les aide aussi. Je pense que la souplesse a été essentielle aux mesures que nous avons mises en place.

Merci.

**La présidente:** Monsieur McCreadie, la parole est à vous.

**M. Kevin McCreadie:** Merci, madame la présidente.

À la différence de Mme Wise, j'emploie surtout ce que j'appelle des « travailleurs du savoir ». Lorsque la pandémie a frappé, nous avons réussi en quelques jours à envoyer en télétravail la totalité de notre effectif de 700 personnes à l'échelle provinciale — à l'échelle mondiale, en fait —, sauf cinq ou six, peut-être. Nous en avons la capacité.

Les femmes forment la moitié de notre effectif. Une des choses que nous avons constatées immédiatement, c'est que même si nous sommes dans l'industrie du savoir, nos mères célibataires ont beaucoup de difficulté avec la conciliation de l'école à la maison, des responsabilités familiales et leur propre travail. Nous avons réussi à

travailler avec elles. Nous avons intégré dans l'horaire quotidien des plages horaires sans réunions de service que les mères puissent s'occuper de ce genre de choses pendant la journée. Nous leur avons donné beaucoup d'informations sur les services de tutorat en ligne et d'autres mesures utiles, mais les difficultés, même si nous sommes dans l'industrie du savoir, étaient très apparentes.

Nous pouvons prendre soin de nos gens. Nous pouvons faire preuve de souplesse quant à l'horaire de travail et à la façon dont elles reprennent le travail.

Dans les familles biparentales, ce sont ces femmes qui, de manière disproportionnée, se chargeaient des tâches familiales et de l'enseignement à domicile, et qui compensaient l'absence de camps de vacances, même si elles avaient un conjoint. Nous avons vu ce stress. Prenez par exemple une femme qui essaie de suivre le rythme de ses collègues masculins, mais qui doit dire qu'elle ne peut participer à une réunion parce qu'elle doit télécharger le devoir de son enfant. Nous avons misé sur l'empathie. Nous avons incité les gens à travailler avec leur partenaire et leurs collègues, et nous les avons invités à se mettre à la place des autres pendant cette pandémie.

À cela s'ajoutent les personnes dont nous retenons les services à titre de consultantes et de comptables. Il s'agit de propriétaires de petites entreprises; elles travaillent seules. Lorsqu'elles ont été obligées de rester à la maison pour s'occuper des enfants, elles ont perdu leur entreprise, car elles ne pouvaient pas travailler, essentiellement.

Maintenant, on apprend tous les deux jours qu'un enfant ou une personne de la classe a un test positif, puis toute la classe doit rester à la maison. Essentiellement, ces femmes ne peuvent reprendre leurs activités. Certaines d'entre elles ont tout perdu. Je pense que nos propriétaires de petites entreprises, nos petites entrepreneures, nos mères célibataires au Canada ont, de façon disproportionnée... Un certain nombre de propriétaires de petites entreprises sont des mères célibataires.

Je pense qu'il est possible, dans l'industrie du savoir, de faire preuve d'empathie et de prendre soin de tout le monde. Nous pouvons comprendre, mais il convient de ne pas sous-estimer le fardeau qui incombe à nombre de ces femmes et les problèmes de santé mentale encore à venir qui en découleront. À mon avis, nous aurons malheureusement une deuxième vague, puis une troisième vague avant qu'il y ait un vaccin.

• (1125)

**La présidente:** Votre temps est écoulé.

[Français]

Monsieur Serré, vous disposez de six minutes.

**M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je remercie les trois témoins qui ont fait une présentation de travailler pour l'égalité des femmes et pour toute l'économie. L'étude que nous faisons sur les répercussions de la pandémie sur les femmes est vraiment importante.

Ma première question s'adresse à Mme Wise.

[Traduction]

Madame Wise, merci du travail que vous faites chez 3M. Comme vous le savez, notre gouvernement a fait beaucoup d'investissements dans les sciences sociales, le génie, les stages d'apprentissage pour les femmes et les métiers de la construction. En outre, nous avons créé le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres en 2015. Nous avons ajouté environ 11,3 millions de dollars pour appuyer les projets axés sur les domaines où les femmes sont sous-représentées.

J'aimerais avoir votre avis sur les mesures que le gouvernement devrait envisager, selon vous, pour garantir que les femmes auront des chances égales et équitables de réussir dans les domaines des STIM et dans les domaines que je viens de mentionner.

**Mme Penny Wise:** Je pense que la meilleure façon de répondre à votre question, c'est de vous raconter une expérience personnelle. Ma fille a 23 ans; elle vient d'obtenir son diplôme universitaire en biotechnologie et en biochimie. On considère comme inhabituel qu'elle ait un diplôme en sciences plutôt qu'un diplôme dans un secteur plus traditionnellement occupé par les femmes. Cela ne devrait pas être le cas. C'est un aspect.

Alors que nous progressons dans le monde et que nous faisons valoir les questions féminines, j'ai toujours considéré qu'il est fondamental de passer le flambeau à la prochaine génération et veiller à promouvoir ces questions. Actuellement, étant donné le nombre de femmes qui ont quitté la vie active et le nombre d'emplois touchés et occupés par des femmes dans le secteur des services, je suis préoccupée par le fait qu'elles ne se dirigent toujours pas vers certains emplois pivots dans des domaines qui nous concernent, et par le fait que les progrès sur les questions féminines reculent d'une génération au lieu d'avancer. C'est cela que je veux pouvoir transmettre.

Concernant cette transition, nous devons aider notre système d'éducation en veillant à encourager les jeunes femmes à se lancer en sciences, à faire des stages, à examiner certaines possibilités dans les secteurs à forte croissance ou dans des industries non traditionnelles, et en examinant des façons d'inciter les femmes à se tourner vers ces secteurs.

3M Canada est partenaire de Compétences Ontario. Les jeunes femmes qui y participent représentent un très faible pourcentage. Notre objectif est de trouver des façons d'encourager les jeunes femmes à participer en plus grand nombre et d'inciter plus de personnes à acquérir des compétences. Je pense que notre défi est là: passer le flambeau pour veiller à ce que les femmes ne reculent pas et aussi pour les inciter à se lancer dans ces divers domaines, soit trouver une solution à plus long terme. Toutefois, comme je l'ai déjà indiqué, nous devons commencer dès maintenant.

**M. Marc Serré:** Merci, madame Wise.

Ma deuxième question s'adresse à Mme Vicky Smallman. Je vous remercie de tout le travail que vous faites pour la défense des droits de la personne. C'est très important et nous devons continuer à le faire, non seulement au Canada, mais dans le monde entier.

Comme vous le savez, les Nations unies ont dénoncé avec véhémence la pandémie fantôme qu'est la violence à l'égard des femmes.

Au début mars et en avril, notre gouvernement a accordé 50 millions de dollars aux refuges pour femmes et, récemment, 50 millions de dollars supplémentaires aux refuges et aux centres d'aide

aux victimes d'agression sexuelle. J'ai reçu des appels concernant les refuges du Centre Horizon pour femmes de ma région, à Nipissing-Ouest et à Sudbury; ils sont très reconnaissants. Ce financement a vraiment aidé les refuges à composer avec la charge de travail et les coûts supplémentaires pendant la pandémie.

Madame Smallman, dans le discours du Trône, nous avons parlé de proposer un plan d'action national. J'aimerais connaître les leçons que vous avez tirées de votre expérience et savoir ce que nous pouvons faire pour améliorer le plan d'action à mesure que nous progressons.

• (1130)

**Mme Vicky Smallman:** C'est extrêmement important, et je suis heureuse d'avoir l'occasion de parler de la violence et des emplois.

Le plan d'action national est une exigence de l'ONU pour tous les États membres. Nous devons avoir mis en place un plan d'action national pour traiter, répondre et éliminer la violence contre les femmes d'ici 2015. Nous accusons un peu de retard, mais nous avons pris de nombreuses mesures importantes en ce sens, notamment la Stratégie fédérale contre la violence fondée sur le sexe et le financement bienvenu et nécessaire offert en réponse à la crise de la COVID-19.

Un plan d'action national serait une vision plurigouvernementale assortie d'échéances et de mesures ciblées et précises pour aider à prévenir et à éliminer la violence à l'égard des femmes. Essentiellement, il s'agit de définir les mesures précises à prendre.

En ce qui concerne le marché du travail, nous avons une feuille de route très claire dans la nouvelle convention C190 de l'OIT. Il s'agit de la convention visant à éliminer la violence et le harcèlement dans le monde du travail. Elle comprend des mesures précises pour lutter contre la violence sexiste au travail et contre la violence familiale. Le Congrès du travail du Canada a travaillé très fort là-dessus ces dernières années.

Les travailleurs ont droit à un congé payé pour violence conjugale dans la plupart des administrations du pays, ce qui est une énorme victoire, mais ce n'est qu'un début. Nous pouvons faire beaucoup de choses pour concrétiser la vision énoncée dans la convention en collaboration avec les syndicats, les employeurs et les gouvernements. Voilà à quoi j'aimerais consacrer mes efforts avec tous les ordres de gouvernement pour concrétiser cette vision du plan d'action national.

**La présidente:** Votre temps est écoulé.

[Français]

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être ici ce matin. C'est tellement intéressant d'entendre parler de la place des femmes dans l'économie. Je suis convaincue que la relance économique devra être féministe, parce que la pandémie a touché les femmes de façon disproportionnée. C'est une question de mathématiques: les femmes ont été plus touchées, donc il faudra trouver plus de mesures pour les encourager à reprendre leur place.

Je ne sais pas par quoi commencer, mais je vais m'adresser à vous, monsieur McCreadie. Les femmes font-elles face à des difficultés particulières dans leur recherche de financement? On parle de plus en plus de l'importance de mettre en place des programmes spécifiques pour les entrepreneures, c'est-à-dire l'entrepreneuriat féminin.

Comment le financement d'entreprises possédées par les femmes a-t-il été particulièrement affecté par la COVID-19, et en quoi certains programmes d'urgence étaient-ils inadaptés durant la pandémie? Par exemple, de nombreuses entrepreneures n'ont pas pu avoir accès au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes pour les raisons que vous avez évoquées. Ce sont souvent de très petites entreprises.

Comment le gouvernement canadien pourrait-il s'assurer que les femmes, dans leur recherche de financement, reçoivent de l'aide pour relever ces défis, qui s'ajoutent pour elles?

[Traduction]

**M. Kevin McCreadie:** Je suis tout à fait d'accord. Je ne pense pas que nous avons fait assez pour appuyer les femmes entrepreneures et les petites entreprises. De nombreux programmes étaient destinés aux moyennes entreprises. Les praticiens exerçant seuls — les personnes qui sont parties, qui ont essayé de perfectionner leurs compétences et créer leur propre entreprise — sont tout aussi importants. Je pense, pour ces praticiens, comme les comptables, les experts-conseils ou ceux qui veulent démarrer une entreprise ayant pignon sur rue aujourd'hui, qu'il manque de programmes pour les femmes, en particulier les femmes qui sont mères ou célibataires. Lorsqu'on regarde cela, la situation est difficile pour tout le monde, mais surtout pour ce groupe.

Je pense que si vous pensez au moteur d'une économie, de cette économie, ce sont en effet les petites entreprises, et on verra de plus en plus de femmes propriétaires de petites entreprises. Si nous parvenons à stimuler cette partie, ce qui nous ramène à votre commentaire précédent sur la reprise féministe, je pense que nous aurons une économie dynamique, à l'avenir. Cela prendra un certain temps, mais la capacité de créer une communauté de petites entreprises dirigée par des femmes entrepreneures sera le moteur de la croissance économique future.

Je pense que nous devons en faire plus pour en arriver là, pour habiliter et appuyer ces femmes entrepreneures, en particulier les mères célibataires.

• (1135)

**Mme Leah Nord:** Puis-je ajouter quelque chose, en une minute?

**La présidente:** Certainement.

**Mme Leah Nord:** Je veux juste ajouter que la Chambre de commerce du Canada suit la situation. Pendant cette crise, nous avons entendu toutes les lettres de l'alphabet, notamment V et W, mais nous suivons aussi les économies en K, n'est-ce pas? On parle de secteurs, mais il y a aussi les propriétaires d'entreprises.

Ce que nous savons des femmes entrepreneures, en général, c'est qu'elles tendent à posséder de petites entreprises et à avoir moins d'employés, voire aucun. De plus, leurs entreprises ne sont pas toujours constituées en société, ce qui signifie, souvent, qu'elles ne sont pas admissibles aux programmes d'urgence. Voilà pourquoi nous avons demandé un suivi d'entrée de jeu afin qu'on examine ces données pour voir ce qui se passe et nous adapter en conséquence.

Notre conseil s'est réuni la semaine dernière. Outre la garde d'enfants — et je sais que le gouvernement a pris des mesures à cet égard —, l'autre question récurrente, comme toujours, est l'accès au capital pour les femmes entrepreneures.

Merci.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Je vous remercie beaucoup de cet ajout. Je l'apprécie beaucoup.

Énormément d'enjeux vont au-delà de l'accès au capital. J'aimerais donc entendre maintenant Mme Vicky Smallman sur la manière dont on peut valoriser l'économie des femmes et le travail dans le secteur des soins.

Par ailleurs, de quelle manière la COVID-19 a-t-elle affecté les femmes différemment? Vous avez notamment parlé de la charge mentale, donc, de tout ce qui s'ajoute au télétravail, comme l'éducation et les tâches ménagères. Il y a aussi d'autres facteurs. Comment cela affecte-t-il leur vie professionnelle?

Vous avez parlé de l'importance de favoriser les femmes dans des milieux non traditionnels, de se pencher sur la Loi sur l'équité salariale et de revoir tout le dossier de l'assurance-emploi, qui est encore trop mal adaptée aux réalités des femmes en 2020.

[Traduction]

**Mme Vicky Smallman:** Merci.

Je ne sais pas si je suis vraiment la mieux placée pour parler des femmes entrepreneures, car mon organisme représente spécifiquement les travailleurs.

Par rapport à certains aspects clés d'une reprise féministe, je dirais que nous préconisons notamment des services publics de qualité qui profiteraient à tous les Canadiens, qu'il s'agisse de propriétaires de petites entreprises, d'entrepreneurs exerçant seuls ou de travailleurs, syndiqués ou non.

Des services publics de qualité comme les services de garde, les soins de longue durée et les soins à domicile contribuent réellement à alléger le fardeau de la prestation de soins non rémunérée assumé par les femmes de manière disproportionnée. Je pense que nous pourrions commencer à réfléchir, vraiment, aux choses dont notre société a besoin pour assurer le fonctionnement de l'économie, aux aspects qui sont en surface.

Les services publics et l'économie des soins sont tous deux sources d'emplois, mais ce sont aussi des moteurs économiques. Ce sont des choses dont nous avons besoin pour fonctionner en tant que société et pour soigner les plus vulnérables. Je pense que c'est le genre d'investissements que nous aimerions voir, une conversation que nous aimerions voir se produire. Voilà pourquoi nous demandons la création d'une commission.

**La présidente:** Très bien.

Nous passons maintenant à Mme Mathyssen, pour six minutes.

**Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD):** Merci.

Merci à tous les témoins d'aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à Mme Wise et à Mme Smallman.



Avant de vraiment commencer, j'aimerais souligner, madame Wise, que votre installation 3M se trouve dans ma circonscription. Par conséquent, un très grand nombre des travailleurs — vos employés — sont mes électeurs.

Un très grand nombre d'entre eux m'ont fait part qu'ils sont vraiment dépassés en ce moment. C'est en grande partie — en tant que parents — attribuable au fait que les services de garde d'enfants sont inabordables. Vous avez dit — et à juste titre, et je pense que nous sommes tous d'accord — que la pleine participation des femmes au marché du travail n'est pas seulement attribuable aux femmes; c'est une question économique. C'est cette stabilité que nous mettons de l'avant, et les services de garde d'enfants en font évidemment partie intégrante.

J'aimerais bien entendre votre avis à toutes les deux. Oui, il est essentiel de fournir des places. Comment allons-nous progresser pour créer ces places en garderie qui sont abordables? De plus, que pouvons-nous faire pour nous assurer, à l'avenir, de mettre en place un programme de garde d'enfants universel, beaucoup plus abordable et peut-être même presque gratuit au niveau national?

• (1140)

**Mme Penny Wise:** Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je vais répondre à votre question en premier.

Lorsque nous parlons des services de garde d'enfants — et la Chambre en a parlé —, nous y réfléchissons sous l'angle du leadership national et de la manière dont nous intervenons de façon urgente et rapide, qu'il s'agisse des coûts, des questions de compétence, des options pour les parents ou de soutien aux travailleurs en garderie. Il peut s'agir au final d'approches à plus long terme que nous devons adopter.

Nous nous concentrons actuellement sur l'urgence, sur la nécessité d'agir le plus rapidement possible, sur ce qui peut être fait et sur certaines des recommandations qui peuvent nous aider à nous assurer que nous avons les capacités appropriées ou que nous pouvons soutenir les gens pendant la crise et faire la transition vers une orientation à plus long terme. Comment pouvons-nous nous assurer qu'il y a — « redondant » n'est peut-être pas le bon mot à utiliser — des places en garderie pour les enfants? De plus, dans ma déclaration liminaire, j'ai parlé de garantir des tests rapides et de faire en sorte de pouvoir agir le plus rapidement possible pour garantir ces débuts sûrs.

Une discussion collective à long terme doit avoir lieu — les parents et les entreprises doivent y participer — pour déterminer à quoi ressemblera cette vision à long terme. Encore une fois, la discussion devrait vraiment porter sur la manière dont nous mettons en œuvre certaines de ces actions à court terme pour que les parents se sentent à l'aise pendant la crise et sachent qu'ils ont des places pour leurs enfants, que ce soit à l'école ou à la garderie.

**La présidente:** Madame Smallman.

**Mme Vicky Smallman:** J'espère que ce comité a parlé avec certains des organismes de services de garde d'enfants, comme Child Care Now et l'Unité de recherches et de ressources sur les services de garde. Nous avons une longue relation avec ces groupes. Le mouvement des services de garde d'enfants dans son ensemble, ainsi que ses alliés, a passé des décennies à élaborer un plan et une vision très solide pour les services de garde d'enfants au Canada, et il existe un consensus clair sur ce qui doit être fait. Ils sont également les mieux placés pour parler de ce qui doit être fait à court terme pour faire face à la crise qui a été vraiment exacerbée par cette pan-

démie. Ce qui est vraiment difficile et choquant en ce moment, c'est qu'à une époque où nous avons le plus besoin de services de garde d'enfants de qualité, des garderies ferment leurs portes parce qu'elles n'ont pas les ressources nécessaires pour pouvoir offrir les services de garde dont les parents ont besoin.

C'est une question sur laquelle il faut se concentrer pour s'assurer que les structures d'accueil des enfants disposent des ressources nécessaires et ne dépendent pas trop des frais payés par les parents, car ils n'en ont pas les moyens. On ne peut pas offrir des services de garde d'enfants de qualité en ne comptant que sur les frais payés par les parents. Il faut considérer cela comme un service public de qualité. Je pense donc que le projet de création d'un secrétariat qui ferait avancer à la fois un plan de relance et réunirait les éléments constitutifs d'un système durable à long terme sur lequel nous pouvons compter... Ce ne sera pas la dernière crise de cette nature, et nous devons donc vraiment être en mesure de mettre en place des services sociaux et des services publics à l'épreuve des catastrophes, comme la garde d'enfants.

**Mme Lindsay Mathyssen:** Madame Smallman, vous avez beaucoup parlé de l'économie des soins. Les soins de longue durée, de toute évidence à l'heure actuelle, représentent un enjeu énorme. Mon homologue provincial de London—Fanshawe a présenté une loi provinciale sur les soins, et il est intéressant qu'elle propose de fixer une norme minimale de quatre heures de soins par jour par résident. Pour respecter cette norme, il est estimé que la province de l'Ontario doit, à elle seule, embaucher environ 10 000 travailleurs de la santé, infirmières et préposés aux services de soutien supplémentaires. Nous avons entendu parler de la faible rémunération, des mauvaises conditions de travail, du temps que ces travailleurs sont censés non seulement travailler, mais aussi du temps supplémentaire qu'ils doivent faire parce que beaucoup d'entre eux sont des femmes et entrent dans la catégorie de temps de soins non rémunéré. Comment le gouvernement fédéral, en investissant dans cette économie des soins, dans l'accès universel et abordable aux programmes de soins de longue durée, pourrait-il améliorer cette situation déséquilibrée en matière d'égalité des sexes et atténuer les pressions exercées sur les femmes principalement?

**La présidente:** Malheureusement...

• (1145)

**Mme Lindsay Mathyssen:** Oh non.

**La présidente:** ... votre temps de parole est écoulé. Vous devrez attendre la réponse à la deuxième série de questions.

Au deuxième tour, nous allons commencer avec Mme Nelly Shin, pour cinq minutes.

**Mme Nelly Shin (Port Moody—Coquitlam, PCC):** Merci beaucoup du travail que vous faites et de votre présence parmi nous aujourd'hui.

Nous vivons certainement dans une époque très incertaine. Nous ne savons pas quand les confinements vont se resserrer ou se relâcher. Les répercussions sur tout le monde, surtout les femmes qui sont vulnérables, sont tout simplement difficiles à imaginer. Ma question vient de la perception selon laquelle, en période d'incertitude, il faut être ouvert aux transitions et à la possibilité d'aller dans des directions différentes. Lorsque nous regardons les entreprises, certaines d'entre elles se sont transformées... Et puis j'aborderai la question de la violence familiale si j'ai le temps.

Mais la question que je voudrais poser est la suivante: pour les femmes qui veulent réorienter leur entreprise, qu'est-ce qui peut les aider? Je sais qu'il faut parfois de l'éducation pour passer à l'étape suivante de la réorganisation de leur entreprise ou de leur vision et, si les femmes ont des enfants à charge, elles auront évidemment besoin de services de garde. Pourriez-vous simplement répondre à cette question?

J'aimerais adresser la question à Mme Wise et à M. McCreadie. Merci.

**Mme Penny Wise:** Il est très important de réfléchir à la nécessité de se rééquiper et de se recycler pour l'avenir, ce qui fait écho à l'une des recommandations clés de la Chambre et du comité de défense des femmes, à savoir la nécessité de changements d'emplois et d'une amélioration et d'un recyclage des compétences. Vous avez dit avec beaucoup d'éloquence que de nombreuses petites entreprises appartenant à des femmes ont été rééquippées. Elles ont fait preuve d'une incroyable résilience. Je pense que cet aspect du rééquipement, du recyclage, du renforcement des compétences et de l'évolution des occasions fait partie de la résilience que nous devons mettre de l'avant au Canada dans le cadre de la reprise.

Dans les déclarations liminaires, nous en avons parlé comme l'une de nos principales recommandations: encourager les femmes à saisir différentes possibilités d'éducation et à se lancer dans différentes carrières, à s'orienter vers des domaines à forte croissance ou peut-être des domaines dominés par les hommes ou d'autres occasions de croissance, et à réfléchir plus ouvertement à ce qu'elles peuvent accomplir. Nous avons également parlé de veiller à encourager les jeunes femmes, mais aussi les personnes qui sont actuellement sur le marché du travail, à explorer ces avenues. Quelles sont les nouvelles occasions qui existent, et comment pouvons-nous changer de voie et recycler nos compétences?

**Mme Leah Nord:** Je vais seulement ajouter très rapidement que la Chambre de commerce du Canada s'est associée à Statistique Canada pour réaliser ce qu'on appelle l'« Enquête canadienne sur la situation des entreprises ». Nous suivons les données depuis le début de la pandémie, et les données seront divulguées en septembre. Nous comparons des données exactes, et Statistique Canada peut en faire autant. C'est l'histoire de l'innovation des entreprises dans toute cette situation, mais plus particulièrement des entreprises appartenant à des personnes issues de groupes de diversité — et c'est de façon globale, car cela inclut les entreprises appartenant à des femmes, à des Autochtones, à des immigrants et à des personnes handicapées. L'histoire des femmes depuis le début est qu'elles ont dû fermer leurs portes parce que beaucoup de ces secteurs ont été fermés dès le premier jour du confinement parce qu'ils n'étaient pas des services essentiels. Là encore, les femmes ont été touchées de manière disproportionnée, mais elles ont pu innover, se mettre en ligne et utiliser les communications externes. Il existe toute une série de données sur la façon dont un certain nombre d'entreprises ont innové, et je vous encourage, à mesure que nous avançons à long terme, à examiner ces données et à voir ce que nous pouvons faire pour y répondre. Cela comprendrait des consultations, des groupes de discussion avec des femmes entrepreneures également. Voulez-vous savoir ce dont elles ont besoin? C'est la meilleure façon de le savoir.

Merci.

**Mme Nelly Shin:** Merci.

**M. Kevin McCreadie:** Si je pouvais juste avoir une minute pour ajouter quelque chose, je pense que c'est une grande occasion.

Comme nous en souffrons tous — et les femmes plus que quiconque —, si nous pouvons encourager et inciter les femmes à innover et à prendre le risque de créer de nouvelles entreprises, de nouveaux emplois, cela sera bénéfique à l'ensemble de l'économie. En fait, comment pouvons-nous accorder des subventions pour inciter les gens à perfectionner leurs compétences et à stimuler la croissance future de la propriété de petites entreprises? Parallèlement, je pense que nous devons aider beaucoup de ces femmes à régler les problèmes liés à la garde d'enfants, notamment par l'entremise de déductions fiscales pour les femmes propriétaires d'entreprise. Il existe de nombreux moyens de le faire, mais nous devons pouvoir les inciter à prendre ce risque.

**Mme Nelly Shin:** Merci.

Ma prochaine question est très semblable à celle-ci, mais s'applique aux femmes qui subissent de la violence familiale. Il est très difficile pour les femmes de quitter leur partenaire violent, et quand elles ont enfin le courage de le faire, c'est notre travail, je crois, en tant que société, de leur donner les moyens de rester en dehors de ce cycle. Dans une pandémie comme celle que nous traversons en ce moment, où la violence conjugale est en hausse, comment pouvons-nous aider les femmes qui sont déterminées à quitter leur partenaire violent à faire la transition vers l'indépendance et à obtenir le travail ou l'éducation dont elles ont besoin pour se sortir de leur situation?

Merci.

• (1150)

**La présidente:** C'est une excellente question, mais votre temps de parole est écoulé, alors nous allons entendre Mme Hutchings, pour cinq minutes.

**Mme Gudie Hutchings:** Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier tous les témoins de leur présence ici aujourd'hui et de la passion dont ils font preuve dans ce qu'ils font. Elle transparait dans chacune de vos remarques.

J'ai été une femme entrepreneure il y a de cela de nombreuses années. C'est difficile. C'était il y a une vingtaine d'années. Lorsque je vois des programmes que la ministre Ng, la ministre des petites entreprises, a maintenant bonifiés, comme le fonds pour les femmes en entrepreneuriat, avec 15 millions de dollars supplémentaires, j'aurais souhaité qu'une partie de ces fonds soient disponibles pour aider les femmes il y a de cela un certain nombre d'années.

Nous savons tous que les services de garde d'enfants constituent un problème de taille. Cela a toujours été un enjeu, mais nous avons créé 40 000 nouvelles places, et notre investissement de 7,5 milliards de dollars dans l'éducation préscolaire et la garde d'enfants améliorera la situation.

Je veux également me concentrer sur ce dont la dernière intervenante a parlé, les femmes immigrantes. Nous savons que des normes nationales ont été promises dans le discours du Trône. Elles contribueront grandement à la sécurité et au bien-être des aînés, mais nous devons également contribuer à protéger les travailleurs, qui sont principalement des femmes, comme nous le savons tous et, dans une grande proportion, des femmes immigrantes.

Nous savons qu'il y a des préoccupations concernant les répercussions de la pandémie sur les femmes immigrantes. Ces préoccupations ont dirigé le débat sur les efforts socioéconomiques néfastes. Nous savons tous que les femmes ont été davantage touchées par des pertes d'emploi.

J'ai lu un article sur une étude réalisée à l'Université Carleton, qui a mené une enquête approfondie auprès de 50 femmes immigrantes hautement qualifiées en juillet et en août de cette année. L'enquête portait sur leur expérience professionnelle en raison de la pandémie afin de comprendre les répercussions de la pandémie sur les femmes. Ces femmes avaient fait des études supérieures, et leurs expériences professionnelles étaient dans divers domaines.

Quarante-et-une de ces cinquante femmes ont été touchées négativement par la pandémie de COVID-19. Elles ont signalé des retards dans le début de leur carrière, des changements de carrière dus à des licenciements, une diminution de la disponibilité... Nous savons tous que le travail à domicile ne bénéficie que d'un soutien social limité.

Que peut faire le gouvernement fédéral pour atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 sur les femmes immigrantes et éviter qu'ils se prolongent à long terme? Quelles sont vos recommandations pour assurer la sécurité des femmes immigrantes et protéger leur sécurité économique? Nous avons besoin de ces femmes pour faire croître et relancer notre économie.

Je vous adresse cette question à vous toutes, mesdames Nord, Wise et Smallman, peu importe qui veut commenter.

**Mme Leah Nord:** Je commencerai peut-être par quelques remarques liminaires sur les résolutions de la Chambre de commerce du Canada concernant précisément le soutien aux immigrants par l'entremise, par exemple, de la reconnaissance des titres de compétences étrangers ou de voies d'accès à la résidence permanente, mais aussi...

Je vais vous donner un exemple de la Chambre de commerce du Canada, une résolution de l'année dernière qui était en réponse, plus particulièrement, à la crise des réfugiés syriens. En ce qui concerne la formation linguistique et son importance, nous avons une résolution qui demande une augmentation des services de garde d'enfants, reconnaissant que les femmes réfugiées — les femmes syriennes et réfugiées — ne recevaient pas la formation linguistique dont elles avaient besoin en raison du manque de soutien pour la garde d'enfants. Nous devons soutenir les immigrants de façon générale, non seulement en matière de reconnaissance des titres de compétences étrangers et d'intégration sur le marché du travail, mais aussi en matière de soutiens offerts précisément aux femmes.

Des travaux intéressants ont été réalisés en Ontario — madame Smallman, je vais vous céder la parole, peut-être, pour que vous puissiez nous en dire un peu plus à ce sujet — à propos des parcours et des échelons qui permettent à de nombreux préposés aux services de soutien à la personne, par exemple, d'accéder à des carrières pour lesquelles ils sont sans doute qualifiés ou dans lesquelles ils acquerront rapidement de l'expérience.

Merci.

**Mme Vicky Smallman:** Je veux diriger la discussion un peu sur les femmes immigrantes qui ont été vraiment touchées: les travailleurs à faible revenu qui sont hautement qualifiés, mais dont les compétences ne sont pas reconnues parce que le travail en soi est sous-évalué. Nous parlons des travailleurs de la santé, dont bon nombre d'entre eux ont des diplômes en soins infirmiers et d'autres qualifications, qui travaillent comme préposés aux services de soutien à la personne, mais dans des conditions qui rendent le travail très difficile. Cette situation a également rendu ces travailleurs plus vulnérables non seulement aux pertes d'emplois, mais aussi aux infections.

Nous avons entendu des histoires de personnes œuvrant dans le secteur des soins de longue durée qui se sont retrouvées sans emploi parce qu'elles ont dû travailler dans un seul établissement, parce qu'elles ont été contraintes de travailler à temps partiel, parce que les normes sont si faibles et la qualité des emplois est si médiocre, et parce que l'engagement d'investir dans des emplois décent n'existe pas dans le secteur.

Ce que nous espérons accomplir avec la commission sur l'économie des soins, c'est de nous pencher vraiment sur la qualité de ces emplois. Ces emplois sont majoritairement occupés par des femmes racialisées et des femmes immigrantes.

Je pense également...

• (1155)

**Mme Gudie Hutchings:** Je veux intervenir, car mon temps est...

**La présidente:** Votre temps est écoulé, en fait.

Nous accordons maintenant la parole à Mme Larouche.

[Français]

Vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Mme Andréanne Larouche:** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je vais maintenant m'adresser à vous, madame Wise. Vous avez parlé avec mes collègues des services de garde. En tant que députée du Québec, je ne peux que souligner le modèle québécois de services de garde, qui a démontré qu'il permet à de nombreuses femmes de retourner sur le marché du travail. J'espère qu'on pourra tenir compte de ce qui a déjà été fait au Québec en la matière, au moment de discuter d'un système national de services de garde. Cela permettra également au Québec de continuer son travail en matière de services de garde d'enfants.

Tout à l'heure, j'ai parlé de l'équité salariale et de l'importance de mieux rémunérer les femmes et d'adopter cette loi.

Madame Wise, j'aimerais que vous me parliez des obstacles auxquels font face les femmes occupant des postes de décision, particulièrement de haut niveau. Quel a été l'impact de la COVID-19 sur les femmes qui occupent des postes de décision? Quelles mesures le gouvernement pourrait-il mettre en place pour que plus de femmes accèdent à des postes de haut niveau?

[Traduction]

**Mme Penny Wise:** Le modèle de services de garderie du Québec est certainement revenu dans un grand nombre des discussions que nous avons eues et dans quantité des grandes leçons que nous avons tirées, alors que nous pensons qu'il est urgent de s'assurer d'avoir la capacité d'appuyer ces services.

Pour répondre précisément à votre question sur les postes de décision, l'avancement des femmes au sein de l'organisation et le fait qu'il faut s'assurer que les femmes continuent d'assumer des rôles de prise de décisions plus importants, je pense qu'il a été question de l'équité salariale. Un certain nombre d'éléments ont porté sur ce qu'il faut faire pour permettre aux femmes de gravir les échelons et d'obtenir des promotions au sein de l'organisation.

Quand M. McCreddie et moi-même avons commencé à travailler au sein du comité de défense des femmes afin de parler de notre position ou de notre orientation en la matière, nous avions initialement l'intention de réfléchir à la manière dont nous pourrions accroître le nombre de femmes au sein des conseils d'administration et des postes de haut niveau. De toute évidence, en raison de l'urgence, de la pandémie et de ce qu'il s'est passé, nous avons donné un coup de barre et avons réfléchi à ce qui était urgent.

Ici encore, il faut prêcher par l'exemple. Il faut veiller à faire progresser les choses et à montrer, au sein de nos propres organisations et dans le milieu des affaires, comment on commence à accélérer le mouvement. Pour le moment, notre priorité consiste à nous assurer que les femmes reviennent sur le marché du travail et disposent d'assises solides pour aller de l'avant. Nous pourrions ensuite continuer d'élargir nos démarches et bâtir à partir de là.

**La présidente:** C'est maintenant Mme Mathysen qui aura les deux dernières minutes et demie.

**Mme Lindsay Mathysen:** Comme je n'ai pas eu le temps d'obtenir une réponse à ma question précédente, je voudrais offrir à Mme Smallman la possibilité d'y répondre.

En outre, vous avez évoqué la convention C190 de l'Organisation internationale du Travail, mais il existe certainement aussi la convention C189, qui concerne les travailleuses et les travailleurs domestiques, le travail non rémunéré et ce que le Canada peut faire pour jouer un rôle de leader à cet égard.

**Mme Vicky Smallman:** La convention C189 est vraiment très importante. Les travailleuses et les travailleurs domestiques, particulièrement ceux et celles qui viennent ici à titre de migrants, sont passés entre les mailles du filet de soutien et des mesures de reprise établis au cours de la pandémie.

Il existe au Canada une force organisée et en croissance que le Comité aurait tout intérêt à rencontrer. Je pense que la ratification de la convention de l'Organisation internationale du Travail nous permettrait d'aider ces travailleuses et ces travailleurs à obtenir la résidence permanente et d'améliorer leurs conditions de travail, comme leurs salaires et la manière dont leurs employeurs les traitent. C'est là, selon moi, une facette réellement importante du travail du Comité.

• (1200)

**Mme Lindsay Mathysen:** Me reste-t-il encore du temps?

**La présidente:** Il vous reste une minute.

**Mme Vicky Smallman:** Je peux en dire plus sur les soins de longue durée si vous le souhaitez, madame Mathysen.

**Mme Lindsay Mathysen:** Absolument. J'aimerais certainement que vous m'indiquiez ce sur quoi le groupe de travail se pencherait...

**Mme Vicky Smallman:** Je considère qu'il importe que les initiatives visant expressément les secteurs des soins de longue durée et des services de garde d'enfants continuent.

Ce dont nous avons vraiment besoin, c'est d'une analyse d'ensemble permettant de savoir qui fournit des soins au pays. Qui accomplit le travail? Ces emplois sont-ils rémunérés ou non? S'il s'agit d'emplois rémunérés, quelle en est la qualité? Quel lien existe-t-il avec la manière dont les services sont offerts? C'est un modèle vraiment préconisé par l'Organisation internationale du Travail, qui a un excellent rapport sur le travail et les emplois dans le domaine des soins. Je recommanderais fortement aux membres du

Comité de l'examiner. Il importe réellement d'effectuer une analyse globale de la situation et d'élaborer une stratégie pour la main-d'œuvre.

La réalité, c'est que le travail de soins constitue l'avenir de l'emploi. C'est le genre d'emploi qui ne pourra jamais être automatisé. Nous pouvons donc discuter pour voir comment favoriser l'accès des femmes aux postes de direction et à tout cela, mais nous devons aussi voir qui prodigue des soins au pays et déterminer si nous pouvons atteindre nos objectifs.

**La présidente:** Très bien. Je suis vraiment désolée, mais le temps réservé à ce groupe de témoins est écoulé. Je vous ai dit que je tenterais d'être gentille.

Je tiens à remercier tous nos témoins. Nous pourrions vous parler toute la journée. Vous êtes tous très expérimentés et je vous remercie de nous avoir fait bénéficier de cette expérience.

Nous allons maintenant changer de groupe et accueillir notre deuxième groupe de témoins, qui représente le secteur des soins de longue durée.

Nous recevons aujourd'hui Tracy Smith-Carrier, professeure agrégée de la King's University College at Western University; et Michelle van Beusekom, du mouvement des Fonds d'urgence pour les CHSLDs.

Chacune d'entre vous dispose de cinq minutes. Nous commencerons par Mme Smith-Carrier.

**Mme Tracy Smith-Carrier (professeure agrégée, King's University College at Western University, à titre personnel):** Excellent.

Je suis professeure agrégée à l'école de travail social de la King's University College at Western University. Je témoigne au nom de Coalition Canada revenu de base, du Réseau ontarien de revenu de base et du Réseau canadien pour le revenu garanti, ainsi que pour le réseau jeunesse de ce dernier.

En dépit du progrès accompli par le Canada au chapitre de l'équité entre les sexes, il demeure des disparités qui, nous l'avons déjà entendu, désavantagent les femmes de manière disproportionnée. Comparativement aux hommes, les femmes sont plus susceptibles de connaître la pauvreté, d'occuper une plus grande part des emplois de soins et d'appui émotionnel, d'exercer des emplois précaires rémunérés au salaire minimum, de recevoir moins de la part des programmes de pension et à cotisation, et d'être victimes de violence fondée sur le sexe.

De nombreuses intersections touchant les femmes en raison de l'âge, de la race, du sexe, d'un handicap et d'autres facteurs aggravent ce désavantage et exposent les femmes à des conditions de plus en plus préjudiciables sur les plans sanitaires, sociaux et économiques.

La pandémie de COVID-19 n'a fait qu'empirer les inégalités que vivent les femmes. L'Organisation mondiale de la santé estime que 70 % de personnes offrant des services de santé et des services sociaux sont des femmes. Ces dernières constituent une grande part des travailleurs de première ligne et sont ainsi plus exposées au virus mortel. Les femmes affichent également une moins bonne santé mentale et des niveaux de stress plus élevés que les hommes depuis le début de la pandémie.

Au chapitre de l'emploi, plus de la moitié des femmes canadiennes travaillent dans les domaines des soins, de l'administration, de la restauration, des caisses et de l'entretien ménager. Comme une proportion élevée d'emplois principalement occupés par des femmes se trouvent dans les secteurs de la vente au détail et des services et sont peu rémunérés, deux fois plus de femmes que d'hommes ont perdu leur emploi dans la population en âge de travailler. D'innombrables autres ont vu leurs heures de travail considérablement réduites pendant cette période.

La pandémie a accru la division du travail entre les sexes. En 1989, Arlie Hochschild a décrit le fardeau du deuxième quart de travail, qui fait qu'on attend des femmes qu'elles accomplissent le travail domestique, prodigent des soins et offrent un soutien émotionnel, que ces tâches soient rémunérées ou non. À l'heure actuelle, de nombreuses femmes accomplissent un troisième quart de travail, enseignant à leurs enfants d'âge scolaire qui ont besoin d'enseignement ou de tutorat à la maison.

La pauvreté est particulièrement prévalente chez les femmes noires et autochtones, les femmes de couleur, les nouvelles arrivantes et les femmes handicapées. En plus d'être principalement accompli par des femmes, le travail de première ligne est marqué par la race, plus de 80 % des femmes œuvrant dans des résidences de soins de longue durée de Montréal étant noires. Les inégalités systémiques persistantes accroissent la vulnérabilité des familles autochtones vivant sur les réserves en raison du surpeuplement des logements et du manque d'eau potable et d'eau pour le lavage fréquent des mains. Cette situation fait en sorte que les Autochtones, et particulièrement les femmes, sont plus exposés à la COVID-19 que leurs équivalents non autochtones.

La COVID-19 a mis en lumière et exacerbé les inégalités existantes, en plus d'en créer de nouvelles. Un plan de relance solide doit tenir compte de la vulnérabilité disproportionnée des femmes aux chocs financiers et sanitaires.

Un revenu de base est un paiement régulier effectué par l'entremise du régime fiscal afin d'assurer la sécurité de tous sur le plan du revenu. Les principes du revenu de base incluent l'adéquation, soit le fait d'avoir assez d'argent pour vivre; l'autonomie, qui offre aux gens un plus grand choix; la dignité, qui signifie que cette aide ne doit pas entraîner de stigmatisation; l'égalité des chances, qui permet à tous d'avoir des occasions; l'absence de caractère conditionnel, qui fait en sorte que l'aide est offerte sans condition; et l'universalité de l'accès, qui garantit que tous ceux et celles qui ont besoin de ce revenu l'obtiennent. Le revenu de base fait en sorte que tout le monde a droit à un niveau de vie adéquat.

Intéressons-nous maintenant aux effets potentiels d'un revenu de base sur les femmes, en examinant d'abord l'emploi. Un revenu de base offert à titre de prestation adéquate non conditionnelle à un particulier et non à un ménage pourrait favoriser l'indépendance économique des femmes. Ces dernières auraient davantage le choix de poursuivre leurs études ou leur formation, de lancer une entreprise, de rester à la maison pour élever leur famille ou quitter un emploi toxique ou peu sécuritaire pour un meilleur poste.

Un revenu de base pourrait donc conférer aux femmes un plus grand pouvoir de négociation dans le cadre de leur emploi et leur offrirait une plus grande souplesse afin de déterminer leurs heures de travail, car elles disposeraient des ressources nécessaires pour payer un fournisseur de service de garde public ou privé. Il tient également compte du travail non rémunéré, agissant non à titre de rémunération des soins prodigués, mais à celui de soutien universel

de ce travail. Il offrirait ainsi à tout le monde une meilleure occasion de s'adonner à ces tâches.

Au chapitre du logement, un revenu de base garantirait l'accès des mères à des options de logement adéquates et leur conférerait les moyens financiers d'améliorer leurs perspectives à cet égard.

Pour ce qui est de la violence infligée par le partenaire intime, la violence fondée sur le sexe augmente en raison du stress engendré par la COVID-19. Nous savons que l'accès aux finances constitue l'un des principaux facteurs déterminants si une femme demeure dans une relation violente ou si elle part. Un revenu de base permettrait aux femmes de bénéficier d'un plus grand choix, si et quand elles fuient la violence de leur partenaire intime.

● (1205)

Pour ce qui est maintenant de la santé et de la santé mentale, le revenu est le plus important déterminant de la santé. Le manque de revenu a une panoplie de conséquences néfastes sur la santé. Des recherches montrent l'existence d'une forte corrélation entre la santé de la mère et celle de l'enfant. Le revenu de base améliorerait la santé et le bien-être de la mère et de l'enfant, notamment au chapitre de la sécurité alimentaire de la famille. La santé mentale...

**La présidente:** Vous m'en voyez désolée, mais vos cinq minutes sont écoulées. Nous entendrons le reste au cours de la période de questions.

**Mme Tracy Smith-CARRIER:** C'est parfait.

**La présidente:** Nous entendrons maintenant Mme van Beusekom.

**Mme Michelle van Beusekom (co-fondatrice, Des fonds d'urgence pour les CHSLDs, à titre personnel):** Bonjour à tous et à toutes.

Je vous remercie, madame la présidente, distingués membres du Comité, de m'avoir invitée à vous parler aujourd'hui.

Je suis cofondatrice des Fonds d'urgence pour les CHSLDs, un groupe spécial de citoyens formé au début d'avril dans un effort pour inciter nos dirigeants politiques à prendre des mesures énergiques pour résorber la crise qui touche actuellement le secteur des soins de longue durée.

Le 7 avril, nous avons lancé une pétition pour réclamer des fonds d'urgence, une stratégie nationale coordonnée et la mise en œuvre de normes de soins communes. À ce jour, cette pétition a recueilli plus de 77 000 signatures d'habitants de chaque province et territoire du Canada.

Sachez que ceux d'entre nous qui ont des êtres chers dans des centres de soins de longue durée avaient vu venir la tragédie, connaissant parfaitement les lacunes et les échecs systémiques. Nous avons vu ce qu'il s'est passé en Espagne et en Italie en février et savions ce qui s'en venait. Quand les familles et les bénévoles ont été empêchés d'entrer dans les CHSLD le 13 mars dans de nombreuses régions du pays, nous savions que le personnel, déjà surmené, serait rapidement dépassé par la situation. Nous ne pouvions pas comprendre pourquoi les travailleurs devaient se battre pour avoir accès à l'équipement de protection individuelle, et c'est avec anxiété et horreur que nous avons vu les éclousions se déclarer les unes après les autres. Pourtant, dans bien des régions, les centres de soins de longue durée ne figuraient pas parmi les priorités des autorités de santé publique afin d'effectuer des tests pour évaluer et séparer rapidement les résidents.

C'est ce qu'il s'est passé dans le centre de soins de longue durée de mes propres parents, à Brampton, en Ontario. Les responsables ont dû attendre neuf jours d'angoisse après le premier test positif avant que l'autorité de santé publique ne leur donne enfin accès aux tests pour tous les résidents. Dans ce centre de soins de longue durée, 50 % des résidents et près de 60 % des employés ont été infectés. Douze personnes sont décédées, y compris deux employés. Il manquait tant de personnel en raison de la COVID que l'armée a dû être appelée en renfort.

Le Canada a lamentablement failli à son devoir à l'égard des résidents et des employés du secteur des soins de longue durée, et ce sont les femmes qui ont été touchées de manière disproportionnée par les répercussions d'une tragédie qui aurait pu et aurait dû être évitée. Je parle des travailleurs, dont la majorité sont, comme nous l'avons entendu dire aujourd'hui, des femmes racialisées dont le travail est sous-évalué et sous-payé.

Comme nous le savons, le manque de personnel est un problème chronique dans ce secteur, une situation décriée depuis des décennies. En outre, de nombreux employeurs, particulièrement ceux qui œuvrent dans le secteur à but lucratif, refusent d'offrir du travail à temps plein pour éviter de devoir payer des avantages sociaux. Voilà qui oblige les petits salariés à accepter des quarts de travail dans divers endroits pour joindre les deux bouts. Les travailleurs qui accomplissent le travail, principalement des femmes, ont été mis dans une situation impossible et se retrouvent surchargés de travail et souvent mal équipés pour prendre soin de résidents vulnérables. Ils ont en outre été exposés de manière disproportionnée au virus, risquant de le ramener à la maison et d'infecter leurs proches.

Je parle aussi des membres de la famille et des bénévoles — qui sont, ici encore, en grande majorité des femmes —, dont le travail non rémunéré constitue, en temps normal, le ciment qui tient ensemble ce système à la dérive. Des centaines de soignants essentiels se sont vus interdits d'entrée à la mi-mars. Nous avons été séparés de force de nos êtres chers fragiles et vulnérables, étant incapables, dans bien des cas, de recevoir des mises à jour régulières. Dans les pires cas, les proches sont morts seuls, sans qu'un membre de la famille ne soit présent. Les familles et les travailleurs vivront pour le reste de leurs jours avec ce traumatisme causé par ce désastre.

Nous affrontons maintenant la deuxième vague. Au Canada, la COVID-19 a fait plus de 10 000 morts. Quatre-vingts pour cent de ces personnes vivaient dans des centres de soins de longue durée; il s'agit du pire record parmi les pays membres de l'OCDE. Les racines du problème ont été mises en exergue dans de nombreuses études au fil des décennies: le manque de personnel chronique, les mauvaises pratiques de travail, l'absence de normes de soins communes, des infrastructures désuètes, la déréglementation et l'absence de reddition de comptes. C'est Doris Grinspun, de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario, qui a déclaré qu'il est décourageant, épuisant et onéreux de continuer d'examiner des problèmes connus et compris, alors que c'est le manque de volonté politique à agir de manière décisive qui est le facteur manquant.

● (1210)

Dans le discours du Trône, le gouvernement fédéral s'est engagé à instaurer des normes nationales pour les soins de longue durée; pourtant, presque six semaines plus tard, il n'a toujours pas précisé les détails et l'échéancier. Avec le nombre de cas reparti à la hausse et des dizaines de résidences aux prises avec des éclosions à l'échelle du pays, il est impératif que tous les ordres de gouverne-

ment se réunissent pour établir un échéancier et mettre en place un plan d'action.

Les solutions sont connues...

**La présidente:** Je suis désolée, mais votre temps est écoulé. Vous pourrez livrer le reste de votre message lors de la période de questions.

Nous commencerons notre premier tour avec Mme Wong, qui dispose de six minutes.

**L'hon. Alice Wong (Richmond-Centre, PCC):** Je vous remercie, madame la présidente.

Je voudrais remercier tous les témoins. En fait, il y avait, entre les deux groupes, des interactions que nous pourrions examiner de manière holistique. Comme je l'ai déjà indiqué, j'ai visité de nombreux centres de soins de longue durée, y distribuant des masques au personnel soignant. Étant moi-même immigrante, je remarque certainement tous les défis qu'affrontent les personnes appartenant aux minorités, particulièrement les femmes.

Qu'aurait pu faire le gouvernement pour que la situation sanitaire soit meilleure dans les centres de soins de longue durée? Nous en sommes déjà à la deuxième vague ou, pour certains, la troisième.

Madame van Beusekom, pouvez-vous traiter de cette question très importante? Je félicite votre organisation.

**Mme Michelle van Beusekom:** Je vous remercie beaucoup, et merci de cette question.

Je pense que dans l'immédiat, il faut s'attaquer sans tarder aux ratios de dotation et de personnel. Un groupe de témoins précédent a proposé d'accorder un minimum de quatre heures de soins individuels par jour, comme on le réclame depuis très longtemps. Il est essentiel de soutenir le personnel en augmentant les ratios de dotation et en instaurant des ratios adéquats pour les infirmières autorisées, les préposés aux soins personnels et les aides aux résidents.

Nous avons parlé des salaires. Mme Smallman l'a fait avec grande éloquence. Il s'agit d'un travail qualifié, qui est pourtant sous-évalué. Les gens semblent penser qu'il est facile de prendre soin d'une personne atteinte de démence. Or, il est difficile de comprendre les besoins de la personne et de savoir comment communiquer avec elle. Notre société doit accorder de la valeur à ce travail, rétribuer ces tâches et offrir des postes permanents aux gens. C'est par là qu'il faut commencer.

La Société royale du Canada a rédigé une excellente étude, à laquelle Pat Armstrong, qui était ici la semaine dernière, a participé. Les solutions sont connues. Ce sont des personnes comme Mme Armstrong et Carole Estabrooks qui ont accompli ce travail. Les solutions sont là. Le gros du travail est fait, ici encore par des femmes. Ce qu'il faut, c'est que les décideurs, les provinces et le gouvernement fédéral unissent leurs forces avec les experts, avant qu'il ne soit trop tard.

● (1215)

**L'hon. Alice Wong:** Je vous remercie, madame van Beusekom.

J'ai une autre question à vous poser. Vous n'avez pas mentionné le fait que les personnes soignantes, qu'elles aient un emploi rémunéré ou non, ont elles-mêmes besoin d'aide et qu'il faut prendre soin d'elles. Qu'elles aient un emploi rémunéré ou non, je pense que nous devons examiner les deux côtés de la situation. Étant donné que ces jours-ci, certaines personnes ne font plus confiance aux établissements de soins de longue durée, elles gardent leurs proches âgés à la maison et s'en occupent. Ces personnes soignantes, qui ne sont pas rémunérées, ont besoin de beaucoup de soutien. L'Angleterre dispose d'un très bon système à cet égard. En effet, dans ce pays, il existe des associations comme Care for the Carers, et les employeurs sont également invités à soutenir les personnes soignantes.

Dans le cadre d'une perspective globale, selon vous, quelles recommandations le gouvernement aurait-il dû suivre?

**Mme Michelle van Beusekom:** Tout d'abord, il est essentiel de fournir un soutien approprié aux personnes qui travaillent dans le secteur des soins à long terme. En effet, l'épuisement des personnes aidantes est très répandu. C'est la raison pour laquelle ma mère est allée dans un établissement de soins à long terme. Mon père — c'est un homme, mais il y a des hommes qui font ce type de travail — arrivait au bout de ses ressources. Certaines personnes aimeraient garder leurs proches à la maison et par culpabilité, à cause de la COVID-19, de nombreuses personnes ont retiré leurs proches d'un établissement de soins de longue durée. Toutefois, ces personnes se sentent rapidement dépassées. Mes deux parents sont maintenant dans un établissement de soins de longue durée. Ma mère est atteinte de démence avancée et mon père souffre de nombreux problèmes complexes; ils ont donc besoin de toutes sortes de soins différents. Les établissements de soins de longue durée représentent donc la solution adéquate dans leur cas. Si j'essayais de leur fournir ces soins à la maison, je serais vite complètement dépassée.

Nous devons offrir les soutiens nécessaires pour que les gens puissent s'occuper de leurs proches à la maison. Ce n'est pas seulement une question d'argent. Il s'agit aussi d'envoyer des travailleurs de soutien dans ces domiciles pour veiller à ce que les personnes soignantes n'essaient pas de tout faire, car leur santé mentale et leur qualité de vie en souffriront. Nous devons aborder la question de manière globale, comme vous l'avez dit, en offrant ces options qui permettent aux gens de rester chez eux plus longtemps. Nous devons également veiller à ce que les personnes qui s'occupent de leurs proches à domicile reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour que cela soit possible et qu'elles n'aient pas à sacrifier leur carrière et d'autres choses pour pouvoir offrir une qualité de vie adéquate à leurs proches.

**La présidente:** C'est très bien.

En raison des contraintes de temps, je dois réduire le temps de parole de chaque intervenant à cinq minutes.

La parole est maintenant à Mme Zahid et à Mme Sidhu, qui partageront leur temps.

**Mme Salma Zahid:** Je vous remercie, madame la présidente.

J'aimerais remercier les deux témoins de comparaître devant notre comité aujourd'hui. Je vous suis très reconnaissante. Votre contribution est très importante. Je vais partager mon temps avec Mme Sidhu.

Ma première question s'adresse à Mme Smith-Carrier.

Je vous remercie de tout le travail que vous avez accompli sur la question d'un revenu de base. Mes électrices et de nombreuses autres femmes de ma circonscription, surtout les femmes racialisées et les nouvelles immigrantes, me disent qu'elles occupent surtout des emplois à salaire horaire sans avantages sociaux. Elles prennent soin des membres de leur famille et doivent pourvoir à leurs besoins. Un grand nombre d'entre elles sont des parents célibataires qui travaillent fort pour nourrir leur famille. Elles n'ont pas la possibilité d'améliorer leurs compétences pour obtenir des emplois plus compétitifs qui leur permettraient de faire avancer leur carrière.

Avez-vous des données probantes ou des exemples précédents? À votre avis, comment un revenu de base aiderait-il les femmes qui occupent des emplois de bas niveau?

**Mme Tracy Smith-Carrier:** Oui, certainement. L'une des questions que l'on nous pose souvent concerne la notion de l'effet dissuasif par rapport au travail. Par exemple, on se demande si les gens cesseront de travailler s'ils reçoivent de l'argent. C'est une question intéressante, car il y a une légère diminution — du moins, dans les expériences nord-américaines — de la participation au travail, mais c'est en grande partie attribuable à des choses qui sont, selon nous, réellement utiles.

Étant donné qu'un revenu de base permet aux gens de décider s'ils souhaitent rester un peu à la maison pour s'occuper de leurs enfants ou quitter leur emploi pour un autre ou poursuivre leurs études et leur formation, ils ont accès à toutes ces possibilités.

Cela a donc entraîné une réduction légère ou très modeste de la participation au travail. Par exemple, dans l'expérience MIN-COME, dans les années 1970, on a observé une légère réduction, mais il s'agissait de personnes qui retournaient à l'école pour perfectionner leurs compétences, ainsi que des mères qui souhaitent rester un peu à la maison pour élever leurs enfants. À l'époque, elles n'avaient que quatre semaines de congé de maternité et elles voulaient vraiment passer plus d'un mois avec leurs enfants, alors certaines d'entre elles ont pris le revenu de base et sont restées à la maison avec leurs enfants. Lorsque les enfants sont devenus grands, elles ont pu retourner sur le marché du travail. Mais cela donne réellement beaucoup plus de possibilités aux femmes de faire ce qu'elles veulent et même de quitter des emplois toxiques et non sécuritaires, car elles ont maintenant un certain pouvoir de négociation qui leur permet de décider de trouver un meilleur emploi.

● (1220)

**Mme Salma Zahid:** Je vous remercie.

Je vais maintenant donner la parole à Mme Sidhu.

**Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.):** Je vous remercie, madame la présidente.

Je vous remercie, madame Zahid, de partager votre temps avec moi.

J'aimerais remercier tous les témoins de comparaître aujourd'hui et de faire la promotion des changements nécessaires dans les établissements de soins de longue durée.

Je tiens aussi à reconnaître tous les membres du personnel et des Forces armées canadiennes qui ont aidé les résidents des établissements de soins de longue durée au Québec et en Ontario.

Madame van Beusekom, à titre de résidente de Brampton South, je vous remercie d'avoir partagé vos expériences personnelles dans le système de soins de longue durée. Comme nous le savons tous, votre mère et votre père habitent dans le même établissement de soins de longue durée.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à collaborer avec les provinces et, tout en respectant les compétences provinciales, à établir des normes nationales pour les soins de longue durée. Qu'aimeriez-vous voir dans ces normes nationales, et plus particulièrement en ce qui concerne les femmes dans le secteur des soins de longue durée?

**Mme Michelle van Beusekom:** Je vous remercie beaucoup, madame Sidhu, de me donner l'occasion de répondre à cette question.

Selon moi, il faut immédiatement nous doter d'un calendrier et d'un plan d'action. Nous devons réunir à la même table les intervenants du gouvernement fédéral et ceux des provinces et des territoires qui possèdent une expertise dans ce domaine.

Nous savons que la dotation en personnel est un élément essentiel, et j'ai déjà parlé des ratios en personnel. Il faut offrir des salaires équitables dans ce secteur. Dans le contexte de la COVID-19, il faut accorder la priorité au dépistage dans les établissements de soins de longue durée et établir une cohorte prioritaire pour les éclosions. C'est la raison pour laquelle les choses ont vraiment mal tourné dans l'établissement de soins de longue durée de mes parents — et cela se produit encore aujourd'hui.

Nous devons fixer une limite de deux personnes par chambre. Cette mesure pourrait être mise en œuvre immédiatement. Nous devons offrir l'accès universel aux fournisseurs de soins essentiels, car la situation à cet égard est très inégale à l'échelle du pays en ce moment.

Ensuite, à plus long terme, il nous faut évidemment des normes et des standards en matière de soins et de formation. Nous avons également besoin de normes en matière d'infrastructure. La reddition de comptes est aussi un élément essentiel. Je suis sûre que vous avez tous vu le reportage de *Marketplace*, à CBC. C'était absolument épouvantable.

**La présidente:** Je suis désolée, mais votre temps est écoulé.

La parole est maintenant à Mme Larouche. Elle a cinq minutes.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Je remercie les deux témoins de leurs présentations très intéressantes, qui portaient sur deux sujets qui me touchent particulièrement comme porte-parole de la condition féminine et de la condition des aînés.

On sait tous que la pandémie a eu des effets disproportionnés sur les femmes aînées. J'en profite pour souligner que nous célébrons actuellement la Semaine nationale des personnes proches aidantes. Ce sont majoritairement des femmes et des femmes aînées qui agissent et qui font ce travail invisible. Je pense à elles, cette semaine. Je leur souhaite une journée où l'on réfléchira à leur travail invisible.

J'aimerais maintenant revenir sur la question des Centres d'hébergement de soins de longue durée, ou CHSLD. Pour clore le sujet des proches aidants au Québec, je tiens à mentionner que nous avons encore une fois un beau modèle. J'ai assisté à la mise en place de la première maison de soutien aux aidants. Je souligne donc le travail fait par la Fondation Maison Gilles-Carle, ainsi que

celui que fait le personnel de la Maison soutien aux aidants de Granby. Elles travaillent très fort et soutiennent les proches aidants.

Les transferts canadiens en santé sont passés de 50 % à moins de 20 %. Afin de soutenir nos proches aidants et nos CHSLD, est-ce qu'il n'y aurait pas une urgence d'agir et d'augmenter ce pourcentage à au moins 35 %? Est-ce que ce ne serait pas une façon de donner les moyens au Québec et aux provinces d'offrir de meilleurs salaires à ces gens et d'atteindre un meilleur ratio infirmières-patients?

Je veux souligner le travail des « anges gardiens », ces anges gardiens qui ont travaillé très fort durant la pandémie et qui sont souvent des femmes immigrantes. Je pense qu'il serait plus que temps de redonner au Québec les moyens d'y arriver. Comment le fédéral pourrait-il intervenir pour ce qui est de donner plus d'équipements de protection individuelle, ou EPI, et d'avoir davantage de tests rapides? Bref, le fédéral aurait beaucoup à faire pour améliorer la question des soins au-delà des normes nationales pour les CHSLD.

J'aimerais entendre Mme van Beusekom à ce sujet.

• (1225)

[Traduction]

**Mme Michelle van Beusekom:** Cela ne va pas vous plaire, mais je crois fermement qu'il faut établir des normes nationales et que les soins de longue durée devraient relever de la Loi canadienne sur la santé et que les provinces et le gouvernement fédéral doivent régler leurs querelles en matière de compétence à cet égard. Ils doivent mettre les vies humaines au centre de leurs préoccupations. Pour l'amour du ciel, si vous mettez les vies humaines au centre de vos efforts et que vous travaillez ensemble, vous pourrez tous vous mettre d'accord sur des normes nationales qui conviendront à tout le monde, de sorte qu'un habitant de Chicoutimi et un habitant de Dawson City puissent avoir accès à des soins de même qualité.

Manifestement, chacun appliquera ces normes à sa manière, car il y a des besoins propres à chaque région, mais quel est le problème avec les normes nationales? Ce sont les querelles qui nous empêchent d'avancer. Pensez au nombre de personnes décédées au Québec et en Ontario. Il y en aura encore plus si vous ne pouvez pas travailler ensemble et résoudre ce problème. Je compte sur vous, tout comme les 77 000 personnes qui ont signé notre pétition.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Je vous remercie beaucoup de votre réponse honnête, mais je ne pense pas que les gens du Québec et de l'Ontario n'aient pas les aînés au centre de leurs préoccupations. Ce qui est arrivé a été causé par un manque de financement; j'y crois profondément.

Maintenant, j'aimerais revenir à Mme Tracy Smith-Carrier concernant les revenus universels de base, autre sujet qui pourrait créer certains conflits entre le Québec et le fédéral.

Ne serait-il pas préférable de mettre en place d'autres normes pour aider les femmes? Encore une fois, combien de temps faudrait-il pour mettre en place ce revenu universel de base? J'aimerais vous entendre à ce sujet.



[Traduction]

**Mme Tracy Smith-Carrier:** La capacité du gouvernement à réagir rapidement dans la foulée de la pandémie en offrant des prestations d'urgence nous indique que nous pouvons agir rapidement pour assurer un avenir prospère à tous, en nous appuyant en quelque sorte sur la Prestation canadienne d'urgence et la Prestation canadienne de la relance économique, qui ont fourni un soutien essentiel aux personnes et aux familles. Ces prestations peuvent devenir des plateformes utiles pour le lancement d'un programme permanent qui assurera la sécurité et la stabilité nécessaires après la COVID-19.

Nous savons que les gens se comportent différemment lorsqu'ils savent que l'aide au revenu qu'ils reçoivent n'est que temporaire. Avec un revenu de base permanent, ces personnes — et les femmes en particulier — seront mieux outillées pour prendre des décisions importantes qui ont des conséquences à long terme pour elles et leur famille, qu'il s'agisse de retourner à l'école, de démarrer une entreprise ou de trouver de nouvelles possibilités d'emploi. Nous avons de nombreuses occasions de travailler ensemble pour atteindre cet objectif. Il s'agit d'une politique explicitement féministe qui se caractérise par l'intersectionnalité et une analyse comparative entre les sexes.

**La présidente:** C'est très bien.

La parole est maintenant à Mme Mathysen. Elle a cinq minutes.

**Mme Lindsay Mathysen:** Je vous remercie.

Madame Smith-Carrier, vous avez manifestement parlé des femmes qui sont très touchées par la COVID-19, et nous avons entendu parler des cinq catégories d'emplois souvent occupés par des femmes. Il s'agit souvent de femmes qui occupent des emplois mal rémunérés et précaires. Elles n'ont pas les mêmes soutiens ou les mêmes avantages ou des choses comme l'accès à des services de garde d'enfants.

Il y a certainement une juxtaposition ou une comparaison entre cette situation et les personnes qui vivent des programmes d'aide sociale qui existent actuellement. En effet, des gens doivent vivre avec le strict minimum et dans une telle pauvreté qu'ils n'ont pas ce choix. Il semble que ce soit la façon dont on procède actuellement, alors j'aimerais que vous nous expliquiez comment le revenu de base garanti brise le cycle de la pauvreté et ce qu'il est possible de garder. En effet, lorsqu'il s'agit des soutiens financiers hautement contrôlés et bureaucratiques et les soutiens limités qui existent actuellement dans le système, que peut-on garder par l'entremise de cette démarche?

**Mme Tracy Smith-Carrier:** C'est une excellente question. Je ne sais pas si nous aurions nécessairement besoin d'un système d'assistance sociale, car nous pourrions réorienter ces ressources. Un grand nombre d'autres endroits pourraient utiliser ces travailleurs, comme vous le savez. Par exemple, les travailleurs sociaux pourraient être affectés au logement, à la garde d'enfants et aux soins de longue durée — toutes ces choses dont nous avons parlé aujourd'hui.

Oui, le fait de verser l'argent directement aux personnes, plutôt qu'aux systèmes qui surveillent ces personnes, serait probablement la meilleure façon de procéder, et cela permettrait de mettre fin à la pauvreté. Si le revenu de base était offert à un niveau adéquat, cela

permettrait d'éliminer la pauvreté. De nombreux problèmes que vous avez soulevés relativement au niveau de pauvreté — par exemple, la stigmatisation et la honte qui sont liées à certains de ces programmes — n'existeraient tout simplement plus, et les gens disposeraient d'un revenu qui pourrait servir d'aide financière lorsqu'ils sont entre deux emplois ou lorsqu'ils décident de fonder une nouvelle entreprise ou de revenir aux études.

Oui, jusqu'à présent, de nombreuses recherches ont été menées sur les tendances antérieures des programmes et des projets pilotes de revenu de base. Je pense qu'il existe une foule de documents que nous pouvons consulter pour savoir comment faire cela correctement.

• (1230)

**Mme Lindsay Mathysen:** Madame van Beusekom, vous avez parlé, bien sûr, de normes nationales et de la nécessité d'offrir un certain niveau de service à tous et partout au Canada. De plus, j'ai déjà parlé des pressions exercées par ma collègue provinciale, dans le cadre d'un projet de loi sur le temps alloué aux soins, pour une norme de quatre heures de soin par jour et par résident. À votre avis, la division des compétences en matière de soins de longue durée est-elle inappropriée et ce secteur devrait-il plutôt être visé par un instrument comme la Loi canadienne sur la santé, afin de garantir l'égalité des soins?

**Mme Michelle van Beusekom:** Oui, je suis d'accord. Je pense qu'au bout du compte, les soins de longue durée devraient être visés par la Loi canadienne sur la santé.

Lorsque la loi canadienne visant le système de soins de longue durée a été mise en œuvre, les gens vivaient moins longtemps. Aujourd'hui, de nombreuses personnes âgées de 80 à plus de 90 ans reçoivent des soins de longue durée. Je pense qu'environ 85 % d'entre elles souffrent d'une forme de démence. Ce sont des personnes qui ont des besoins très complexes, et il s'agit de besoins médicaux. Il ne s'agit pas seulement d'un contexte d'aide à la vie autonome, mais de besoins médicaux qui devraient être visés par la Loi canadienne sur la santé.

Je tiens simplement à ajouter que ce sont des vies de qualité, car parfois, les gens ont peur de la vieillesse et de la démence, et ils ont l'impression que ces vies n'ont plus aucune qualité. Pourtant, ce sont de belles vies et des vies de qualité, et notre société a la responsabilité de soutenir ses citoyens les plus vulnérables. Toutefois, actuellement, nous manquons à nos obligations envers ces personnes.

Oui, selon moi, la solution consiste vraiment à inscrire cet élément dans la Loi canadienne sur la santé.

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup.

Notre temps est maintenant écoulé, mais je tiens à remercier nos témoins. Vos témoignages sincères nous ont été très utiles.

Chers collègues, comme vous le savez, nous devons maintenant nous réunir à huis clos. Cela signifie que vous devez vous déconnecter de la séance Zoom actuelle et vous connecter à la séance Zoom suivante à l'aide du mot de passe supplémentaire qui vous a été envoyé. Nous nous reverrons dans cette séance dans quelques instants.

[La séance se poursuit à huis clos.]





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>